

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Yvelines

Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal de Saint-Nom-la-Bretèche

N°2023/02-1f

<u>Objet</u>: Désignation d'un représentant suppléant à l'association des copropriétaires du Centre village

L'an deux mille vingt-trois,

Le quatorze février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, I^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

<u>Présents</u>: Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Isabelle TRAPPIER, Florent BORON, Christine CAILLAT, Karel KURZWEIL, Michel MOREAU, Axel FAIVRE, Sylvie SORMAIL, Philippe DESBOIS, Pascale COURMONT, Vanessa BRINKMEYER — MARTINET, Clotilde FRETÉ (arrivée à 19h48), Christelle BARDEILLE, Thomas BATIGNE (arrivé à 19h54, délibérations n° I), Sophie LAFEUILLADE (arrivée à 20h I I, ROB), Jean-Philippe ANTOINE (arrivé à 20h I 9, ROB), Stéphanie NOGUES.

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT):

Muriel DEGAVRE à Gérard PARFAIT Christian GHEZ à Dominique GERBERT Jean-Marc FRUCTUS à Karine DUBOIS Véronique LOZEVIS à Sylvie SORMAIL Nathalie ZENOU à Sophie LAFEUILLADE Éric FROMMWEILER à Stéphanie NOGUES

Absents:

Jérôme FENAILLON

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Isabelle TRAPPIER, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture 078-217805712-20230215-2023-02-1F-DE Date de réception préfecture : 15/02/2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Yvelines

Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

N°2023/02-If: Désignation d'un représentant suppléant à l'association des copropriétaires du Centre village

VU les statuts de l'association des copropriétaires du Centre Village, dont la commune est membre.

CONSIDERANT qu'à la suite de la démission d'un conseiller municipal, il est nécessaire que le Conseil municipal désigne un nouveau représentant suppléant de la liste « Un village en mouvement »,

Monsieur le Maire propose de désigner :

Monsieur Philippe DESBOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après avoir entendu l'exposé ci-dessus, À L'UNANIMITÉ,

DESIGNE Monsieur Philippe DESBOIS comme représentant suppléant à l'association des copropriétaires du centre village

Fait et délibéré à Saint-Nom-la-Bretèche, les jour, mois et an ci-dessous,

Les membres présents ont signé au registre, Pour extrait certifié conforme, à Saint-Nom-la-Bretèche, le 15 février 2023

Le secrétaire de séance

Isabelle TRAPPIER

Le Maire,

1er Vice-président de la Communauté de communes Gally Mauldre,

Gilles STUDNIA

Mis en ligne le 1.6.10.2.12023 Document rendu exécutoire le 1.6.PV/2023 Certifié par le Maire

Pour le Maire et par délégation Le Directeur Général des Services

Pascal PARISSIER

Accusé de réception en préfecture 078-217805712-20230215-2023-02-1F-DE Date de réception préfecture : 15/02/2023

Ville de Saint Nom La Bretèche Conseil municipal du 14 février 2023